

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Délibération n° CC-2023-127

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20231017-CC\_2023\_127-DE



L'an deux mille vingt-trois

Le dix-sept octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 2 octobre 2023

**Nombre de membres :**

En exercice 37

Présents 28

Votes 32

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Véronique MERLE, Thierry BADEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Anne-Sophie DEVAUX, Bernard CHATAIN

**ABSENTS / EXCUSES :**

Fabien BREUZIN, Anne RIBERON, Raphaëlle GUERIAUD, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET

**PROCURATIONS :**

Magali BACLE donne procuration à Arnaud SAVOIE  
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Françoise TRIBOLLET  
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI  
Séverine SICHE-CHOL donne procuration à Pascal OUTREBON

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Patrick BERRET

**CULTURE**

\*\*\*\*\*

**Modification des tarifs  
cinéma du TCJC**

Rapporteur : Madame Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Vice-Présidente déléguée à la Culture

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n°69-2021-06-01-00004 du 1<sup>er</sup> juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'activités culturelles,

Vu la délibération n° CC-2023-074 du Conseil Communautaire du 4 juillet 2023 approuvant la programmation des spectacles, des différents partenariats et des tarifs billetterie,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale » du 26 septembre 2023,

Dans le cadre des accueils des nouveaux arrivants dans les communes de la Copamo, celles-ci souhaitent leur proposer des entrées au cinéma « Jean Carmet ». A ce jour, aucun tarif réduit n'est proposé dans la grille tarifaire pour l'achat de ces places par les communes.

Afin de favoriser la découverte de cet équipement intercommunal, il est proposé d'établir un tarif spécifique de 4 euros par billet pour les communes et CCAS qui souhaitent notamment acheter des places de cinéma pour les offrir aux nouveaux arrivants.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire  
Transmis en  
Préfecture le 20/10/23  
Notifié ou publié

**APPROUVE** l'ensemble des éléments et ce nouveau tarif préférentiel présent dans la grille ci-annexée, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023,

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 069-246900740-20231017-CC\_2023\_127-DE



le 20/10/23  
Le Président

*La présente délibération  
peut faire l'objet d'un  
recours gracieux auprès  
du Président ou d'un  
recours en annulation  
devant le Tribunal  
Administratif de Lyon,  
184 rue Duguesclin 69003  
Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr),  
dans un délai de 2 mois  
suivant sa publication*

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches et à signer l'ensemble des documents permettant l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
**RenAUD PFEFFER**

PUBLIE LE 20 OCTOBRE 2023  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT





CINEMA		TARIFS 2021-22	TARIFS 2022-23	TARIFS 2023-24	OBSERVAT
Place achetée à l'unité	Plein Tarif	6,20 €	6,20 €	6,20 €	+ 0,20€ en 2020-21
	Tarif réduit	5,20 €	5,20 €	5,20 €	+ 0,20€ en 2020-21 / également appliqué dans le cadre du Pass Culture
	Tarif enfant (- 14 ans)	4,20 €	4,20 €	4,20 €	+ 0,20€ en 2020-21
	Tarif unique pour les séances "très jeune public" - Tarif spécifique pour les communes et CCAS de la Copamo	4,00 €	4,00 €	4,00 €	
Chèque GRAC	5,20 €	5,20 €	5,20 €	Tarif fixé par le GRAC	
Pass Temps Libre	5,00 €	5,00 €	5,00 €	appliqué dans le cadre de l'abonnement panaché ciné-spectacle-reportage	
Pass-Ados	2,60 €	2,60 €	2,60 €	Révisé avec le Pass-Ados (automne 2015)	
Collège au Cinéma	2,50 €	2,50 €	3,00 €	Tarif fixé par le Département	
Lycée au Cinéma	2,50 €	2,50 €	3,00 €	Tarif fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes	
Groupe scolaire	2,50 €	2,50 €	3,00 €	Aligné sur le tarif "Ecole au cinéma"	
Séance à la demande	3,50 €	3,50 €	4,00 €		
Billet Solidarité (Resto du Cœur...)	3,00 €	3,00 €	3,00 €		
Pass-Région	5,00 €	5,00 €	5,00 €	4€ débité sur le Pass + 1 € à payer par le jeune pour compléter	
Formule Abonnement	49,00 €	49,00 €	49,00 €	+1€ en 2020-21 pour 10 entrées valables 1 an (soit 4,90 € la place)	
Nuit du Cinéma	4,20 €	4,20 €	4,20 €	indexé sur le tarif réduit	
Les Toiles des Mômes (organisé par le GRAC)	3,50 €	3,50 €	3,50 €	Tarif unique pratiqué dans le cadre du festival	
Majoration Animation / Atelier / Ciné-Conférence	1,50 €	1,50 €	1,50 €	appliqué en complément d'une place achetée aux tarifs habituels	
Chèque KDO				application des tarifs en vigueur	
Projection 3D	1,00 €	1,00 €	1,00 €	appliqué en complément d'une place achetée aux tarifs habituels pour l'utilisation des lunettes	
<b>Nouveaux arrivants</b>			4,00 €	pour les communes et CCAS qui souhaitent acheter des places de cinéma pour les offrir aux nouveaux arrivants à compter du 01/11/2023	
Exonérations		0,00 €	0,00 €	0,00 €	Professionnels, Accompagnateurs groupes scolaires & centre de loisirs
Tarifs Evénements nationaux (imposés)	Rentrée / Printemps & Fête du ciné & Festival Télérama	NC	NC	NC	voir Délibération n° 072/05 du Conseil Communautaire du 28 juin 2005
Tarifs CNAS (Réduction -25%)	Place à l'unité / Tarif normal	4,70 €	4,70 €	4,70 €	accessibles aux porteurs de la carte CNAS
	Place à l'unité / Tarif réduit	3,90 €	3,90 €	3,90 €	
	Palce à l'unité / Tarif Enfant (-14 ans)	3,20 €	3,20 €	3,20 €	
	Abonnement 10 entrées / Tarif normal	37,00 €	37,00 €	37,00 €	
<b>SPECTACLES SCOLAIRES</b>		TARIFS 2021-22	TARIFS 2022-23	TARIFS 2023-24	
Place vendue à l'unité	Maternelles / Primaires	5,50 €	5,50 €	5,50 €	inchangé depuis 2016 & incluant 1€ pour participataion transport / COPAMO
	Collèges	6 €	6 €	6 €	inchangé depuis 2016
	Lycée	9 €	9 €	9 €	réajusté en 2019-20 / accessible avec le Pass-Région
<b>PAUSE-GRIGNOTTE</b>		TARIFS 2021-22	TARIFS 2022-23	TARIFS 2023-24	
RESTAURATION LEGERE	selon la formule	5 €	5 €	5 €	Cf Délibération 105/19 du Conseil Communautaire du 17 déc 2019
		7 €	7 €	7 €	
		9 €	9 €	9 €	
BOISSONS	Bière (bouteille / 33cl)	3,50 €	3,50 €	3,50 €	
	Viognier (verre / 12,5 cl)	3 €	3 €	3 €	
	Vin (verre / 12,5 cl)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	
	Jus de fruit (verre / 20cl)	2 €	2 €	2 €	
	Bouteille d'eau (50 cl)	1,50 €	1,50 €	1,50 €	
	Bouteille vin rouge			12,00 €	
	Bouteille vin blanc			14,00 €	
Thé/Café	1 €	1 €	1 €		